



# SAINT-DIDIER SUR-CHALARONNE

*Bien Vivre en Val-de-Saône*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département de l'Ain  
Arrondissement de Bourg en Bresse

COMMUNE DE SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 10 avril et à 20 heures, le CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE légalement convoqué le 5 avril 2024, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Renaud DUMAY, Maire

Nombre de Membres :

En exercice : 23

Présents : 18

Représentés : 3

Absents : 2

Étaient présents : Renaud DUMAY - Benoît PEIGNÉ - Magalie PEZZOTTA - Matthieu ROLLET - Catherine GUTIERREZ - Florence DALLY-DELÉGLISE - Cédric BADIN - Françoise DURAND - Fabrice RAPHANEL - Fabienne PIRON - Julien MONTEIL - Véronique VAILLANT - Arnaud BROYER - Claudette GUSELLA - Gilles LATTARD - Andrée CARRIER - Jérémy DEREMETZ - Théo COCHET

Étaient absents excusés : Christophe BOUQUIN-JAFFRE (pouvoir à Renaud DUMAY) - Céline POMMERET CHAUSSIN (pouvoir à Magalie PEZZOTTA) - Catherine TEDESCHI (pouvoir à Françoise DURAND) - Pierrette BROSE - Johan PIOLLET

Secrétaire de séance : Claudette GUSELLA

### N°2024.04.10.01 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - COMMUNE

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
19 voix Pour

DONNE ACTE de la présentation du compte administratif 2023 de la commune, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Affectation du résultat N-1 pour mémoire		333 862,46				333 862,46
Opérations réalisées sur l'exercice	949 399,84	775 409,60	2 237 705,37	2 521 599,30	3 187 105,21	3 297 008,90
Résultat de l'exercice	173 990,24			283 893,93		109 903,69
Résultats reportés N-1	426 001,83			1 001 498,57		575 496,74
Résultats de clôture N	599 992,07			1 285 392,50		685 400,43
Restes à réaliser	371 280,91	114 688,27			371 280,91	114 688,27
Totaux cumulés	1 746 682,58	890 097,87	2 237 705,37	3 523 097,87	3 984 387,95	4 413 195,74
Résultats définitifs	856 584,71			1 285 392,50		428 807,79

CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

**APPROUVE** le bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières annexé au compte administratif, conformément à l'article L 2241-1 du CGCT.

**RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser.

**VOTE ET ARRÊTE** les résultats définitifs du **compte administratif 2023 de la commune** tels que résumés ci-dessus.

**N°2024.04.10.02 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - CAMPING**

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**19 voix Pour**

**DONNE ACTE** de la présentation du compte administratif 2023 du camping, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Affectation du résultat N-1 pour mémoire		18 249,00				18 249,00
Opérations réalisées sur l'exercice	15 951,83	18 249,00	49 247,36	45 759,88	65 199,19	64 008,88
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>2 297,17</b>	<b>3 487,48</b>		<b>1 190,31</b>	
Résultats reportés N-1	22 609,00			46 596,09		23 987,09
<b>Résultats de clôture N</b>	<b>20 311,83</b>			<b>43 108,61</b>		<b>22 796,78</b>
Restes à réaliser		16 360,00			0,00	16 360,00
Totaux cumulés	38 560,83	34 609,00	49 247,36	92 355,97	87 808,19	126 964,97
<b>Résultats définitifs</b>	<b>3 951,83</b>			<b>43 108,61</b>		<b>39 156,78</b>

**CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

**APPROUVE** le bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières annexé au compte administratif, conformément à l'article L 2241-1 du CGCT.

**RECONNAIT** qu'il y a des restes à réaliser.

**VOTE ET ARRÊTE** les résultats définitifs du **compte administratif 2023 du budget annexe du camping** tels que résumés ci-dessus.

**N°2024.04.10.03 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 - COMMUNE**

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A l'unanimité**

**DECLARE** que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2023 pour la commune par le Receveur visés et certifiés conformes par l'ordonnateur n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

**N°2024.04.10.04 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 - CAMPING**

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité**

**DECLARE** que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2023 pour le camping par le Receveur visés et certifiés conformes par l'ordonnateur n'appellent ni observation ni réserve de sa part

**N°2024.04.10.05 – BUDGET COMMUNE 2024 – AFFECTATION ET REPORT DES RESULTATS 2023**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité des votants, les affectations telles que proposées ci-dessus,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions et à signer les actes nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

**N°2024.04.10.06 – BUDGET CAMPING 2024 – AFFECTATION ET REPORT DES RESULTATS 2023**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré approuve A l'UNANIMITE des votants, les affectations telles que proposées ci-dessus,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions et à signer les actes nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

**N°2024.04.10.07 – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2024**

**Le Conseil Municipal, après en avoir discuté et délibéré,**

**A L'UNANIMITE des votants**

**DECIDE** de maintenir les taux de la fiscalité directe pour 2024 comme suit :

- 28,35 % pour la taxe sur le foncier bâti
- 38,10 % pour la taxe sur le foncier non bâti
- 11,33 % pour la taxe d'habitation.

**N°2024.04.10.08 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 - COMMUNE**

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité**

**APPROUVE et VOTE** le budget primitif de la commune pour l'exercice 2024.

Celui-ci s'équilibre en fonctionnement et en investissement comme suit :

FONCTIONNEMENT :       **2 839 079.84 Euros**  
INVESTISSEMENT :       **1 582 765.54 Euros**

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

**N°2024.04.10.09 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 - CAMPING**

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité**

**APPROUVE et VOTE** le budget primitif annexe du camping pour l'exercice 2024.

Celui-ci s'équilibre en fonctionnement et en investissement comme suit :

FONCTIONNEMENT : **71 656.78 euros**  
INVESTISSEMENT : **277 099.97 euros**

**N°2024.04.10.10 Fonds de concours du Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain SIEA pour la maîtrise de la consommation d'énergie**

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité**

**APPROUVE** le recours au mécanisme du fonds de concours afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement public local en matière de maîtrise de la consommation d'énergie (opérations destinées à maîtriser la consommation d'énergie).

**APPROUVE** l'inscription des dépenses de réalisation ou de fonctionnement d'un équipement public local en matière de maîtrise de la consommation d'énergie (opérations destinées à maîtriser la consommation d'énergie), en section d'investissement (subventions d'équipements aux organismes publics). Les dépenses relatives aux autres types d'opérations resteront à inscrire en section de fonctionnement.

**S'ENGAGE** à verser au SIEA une subvention d'équipement (fonds de concours imputés en section d'investissement), conformément aux modalités de la délibération n°DE202312093 du Comité syndical du SIEA en date du 01 décembre 2023 précitée,

**S'ENGAGE** à inscrire les dépenses correspondantes au budget municipal et donne mandat à Monsieur Renaud DUMAY le Maire pour régler les sommes dues au SIEA.

**N°2024.04.10.11 Demande de subvention pour l'aménagement de la terrasse du restaurant du Camping au titre de la DETR**

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité**

**AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la Préfecture au titre de la DETR 2024, pour l'aménagement de la terrasse du restaurant du Camping

**APPROUVE** le plan de financement au titre de la demande de subvention DETR 2024 défini comme suit :

Sources	Libellés	Montant HT	Taux
Fonds propres	Commune de Saint-Didier	7 717,50 €	50,00 %
Emprunts			
<b>Sous-total financement</b>			
Union Européenne			
Etat – DETR ou DSIL	DETR 2024	3 087,00 €	20,00 %
Etat – autre			
Conseil Régional			
Conseil Départemental			
Fonds de concours CC	Fonds de concours 2024	4 630,50 €	30,00 %
<b>Sous-Total Subventions Publiques</b>			
Total HT		15 435,00 €	100,00 %

**N°2024.04.10.12 Demande de subvention pour l'installation de nouveaux radiateurs au restaurant du Camping au titre de la DSIL**

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A l'unanimité**

**AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la Préfecture au titre de la DSIL 2024, pour l'installation de nouveaux radiateurs au restaurant du Camping

**APPROUVE** le plan de financement au titre de la demande de subvention DSIL 2024 défini comme suit :

Sources	Libellés	Montant HT	Taux
Fonds propres	Commune de Saint-Didier	1 112,48 €	20,00 %
Emprunts			
<b>Sous-total financement</b>			
Union Européenne			
Etat – DETR ou DSIL	DSIL 2024	3 337,39 €	60,00 %
Etat – autre			
Conseil Régional			
Conseil Départemental	Pacte de territoire 2024-2026	1 112,46 €	20,00 %
Fonds de concours CC			
<b>Sous-Total Subventions Publiques</b>			
Total HT		5 562,33	100,00 %

**N°2024.04.10.13 Demande de subvention pour l'installation de nouveaux radiateurs au restaurant du Camping au titre du Pacte de Territoire 2024 – 2026 du Département de l'Ain**

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A l'unanimité**

**AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès du département de l'Ain au titre du Pacte de Territoire 2024-2026, pour l'installation de nouveaux radiateurs au restaurant du Camping

**APPROUVE** le plan de financement au titre de la demande de subvention DSIL défini comme suit :

Sources	Libellés	Montant HT	Taux
Fonds propres	Commune de Saint-Didier	1 112,48 €	20,00 %
Emprunts			
<b>Sous-total financement</b>			
Union Européenne			
Etat – DETR ou DSIL	DSIL 2024	3 337,39 €	60,00 %
Etat – autre			
Conseil Régional			
Conseil Départemental	Pacte de territoire 2024-2026	1 112,46 €	20,00 %
Fonds de concours CC			
<b>Sous-Total Subventions Publiques</b>			
Total HT		5 562,33	100,00 %

**N°2024.04.10.14 Demande de subvention pour l'installation de luminaires LED au sein de plusieurs bâtiments publics au titre de la DSIL**

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A l'unanimité**

**AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la Préfecture au titre de la DSIL 2024, pour l'installation de luminaires LED au sein de plusieurs bâtiments publics

**APPROUVE** le plan de financement au titre de la demande de subvention DSIL 2024 défini comme suit :

Sources	Libellés	Montant HT	Taux
Fonds propres	Commune de Saint-Didier	3 571,55	20,00 %
Emprunts			
<b>Sous-total financement</b>			
Union Européenne			
Etat – DETR ou DSIL	DSIL 2024	10 714,63	60,00 %
Etat – autre			
Conseil Régional			
Conseil Départemental	Pacte de territoire 2024-2026	3 571,55 €	20,00 %
Fonds de concours CC			
<b>Sous-Total Subventions Publiques</b>			
Total HT		17 857,73 €	100,00 %

**N°2024.04.10.15 Demande de subvention pour l'installation de luminaires LED au sein de plusieurs bâtiments publics au titre du Pacte de Territoire 2024-2026 du département de l'Ain**

**Le Conseil Municipal,**  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité

**AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès de département de l'Ain au titre du Pacte de Territoire de l'Ain, pour l'installation de luminaires LED au sein de plusieurs bâtiments publics

**APPROUVE** le plan de financement au titre de la demande de subvention DSIL 2024 défini comme suit :

Sources	Libellés	Montant HT	Taux
Fonds propres	Commune de Saint-Didier	3 571,55	20,00 %
Emprunts			
<b>Sous-total financement</b>			
Union Européenne			
Etat – DETR ou DSIL	DSIL 2024	10 714,63	60,00 %
Etat – autre			
Conseil Régional			
Conseil Départemental	Pacte de territoire 2024-2026	3 571,55 €	20,00 %
Fonds de concours CC			
<b>Sous-Total Subventions Publiques</b>			
Total HT		17 857,73 €	100,00 %

**N°2024.04.10.16 Convention avec le groupement de Défense Sanitaire de l'Ain pour la mise en place, le suivi et la collecte des résultats des pièges destinés à capturer les fondatrices frelons asiatiques**

**Le Conseil Municipal,**  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité

**APPROUVE** la convention avec le groupement de Défense Sanitaire de l'Ain pour la mise en place, le suivi et la collecte des résultats des pièges destinés à capturer les fondatrices frelons asiatiques

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention et tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

**N°2024.04.10.17– Compte-rendu des attributions exercées de l'organe délibérant**

**Le Conseil Municipal,**

**PREND ACTE** des attributions exercées par Monsieur le Maire par délégation et ayant donné lieu aux décisions suivantes :

Date	Nom	Adresse	Objet	Montant TTC
11/03/2024	ARIANE SIGNALÉTIQUE	THEIZE	Nouvelle plaque pour infirmière Sercy Emilie	691,26 €
12/03/2024	WORLDPLAS SIGNALISATION	BESANCON	Signalisations	2 789,10 €
15/03/2024	SARL DE3S ELECTRICITE	SAINT DIDIER SUR CHALARONNE	Dépannage de diagnostic boîtier Dormakaba	132,00 €
15/03/2024	DESAUTEL	MEYZIEU	Extincteur pour l'école F. Dolto	337,04 €
15/03/2024	MECADOMBES	SAINT DIDIER SUR CHALARONNE	Changement d'un vérin	394,44 €
15/03/2024	IMPRIMERIE COMIMPRESS	REPLONGES	Enveloppes et pochettes	864,00 €
15/03/2024	MICROXPRESS	SAINT DIDIER SUR CHALARONNE	Clavier et souris sans fil	78,00 €
26/03/2024	H-TUBE	GENAS	Tuyau	97,38 €
27/03/2024	CLAAS	MACON	Réparation tracteur Renault 751	1 319,18 €
27/03/2024	GARAGE DECHAUX AUTOMOBILE	SAINT DIDIER SUR CHALARONNE	Pose et montage d'attelage remorque	816,49 €
05/04/2024	SIGNASOLUTION	SAINT ANDRE DE BAGE	Remplacement des tampons de la bascule et nouveau panneau jeu	312,48 €
05/04/2024	France FEUX	BANEINS	Spectacle pyrotechnique pour Esti'Val de Saône	400,00 €
05/04/2024	ECURIE DU MOULIN	MOGNELEINS	Animation pour les Esti'Val	822,90 €
05/04/2024	LES ATTELAGES DOMPIERROIS	DOMPIERRE SUR VEYLE	Animation balade en calèche pour les Esti'Val	500,00 €
05/04/2024	MITRE SEBASTIEN	MONTMERLE/SAONE	Animation pour les Esti'Val	1 188,00 €

**N° 2024.04.10.18– Compte-rendu des demandes d'autorisations d'urbanisme en cours d'instruction**

**Le Conseil Municipal,**

**PREND ACTE** des autorisations d'urbanisme délivrées par Monsieur le Maire ci-dessous :

**a. Autorisation du Droit des Sols**

N° archive	N° dossier	Pétitionnaire	Section et n° de parcelle – Travaux envisagés
4163	PC 24 V0007	JUL ELEC	ZV 246 - Construction d'un local artisanal
4164	DP 24 V0017	MOHR Angéline	YE 94 - Construction d'une piscine
4165	DP 24 V0018	ACACIAS ENERGIE	AP 86 - Pose de panneaux photovoltaïques
4166	PC 24 V0008	TEDESCHI Christian	AO 786 - Construction d'une maison individuelle
4167	PC 24 V0009	LABALME Didier	YE 72, 73, 74, 75, 76 et 176 - Construction hangar à toiture photovoltaïque
4168	DP 24 V0021	BRANCOURT Thierry	AO 423 - Ravalement façades
4169	DP 24 V0022	DUPLOT Fanny	YD 0099 - Création d'un châssis fixe
4170	DP 23 V0008-M01	PENAUD Louise	ZN 121 - Modification emplacement piscine
4171	PC 24 V0010	DE LOUVIGNY Gérard	ZM 177 - Construction garage fermé
4172	DP 24 V0023	SMIDOM	OB 461 - Rénovation thermique extérieure des bureaux SMIDOM et remplacement des menuiseries extérieures
4173	PC 24 V0011	TEDESCHI Gilles	ZN 83 - Extension maison individuelle, création local de stockage
4174	DP 24 V0024	DESMARIS Charline	ZY 101 - Construction piscine
4175	DP 24 V0025	MAILLE Benoit	AO 639 - Construction d'une piscine

4176	DP 24 V0026	BRIDAY Simon	ZW 216 - Installation d'une pergolas bioclimatique
4177	PC 24 V0012	DHENRY Jean-Marie	ZO 195 - Démolition et Construction d'une véranda
4178	DP 24 V0027	GAUTIER Guillaume	ZY 226 - Installation de panneaux photovoltaïques
4179	PC 24 V0013	AST GROUPE	ZY 333 - Construction d'une maison individuelle
4180	DP 24 V0028	HYVERNAT Bruno	ZY 229 - Modification de l'aspect extérieur de l'immeuble + construction locale de stockage de bois

**b. Déclaration d'intention d'aliéner**

Date	N° de DIA	PARCELLES	ADRESSE
Sans objet			

Fait à Saint-Didier-sur-Chalaronne, le 10 avril 2024

Le Maire,

Le secrétaire de séance,

Renaud DUMAY

Claudette GUESELA